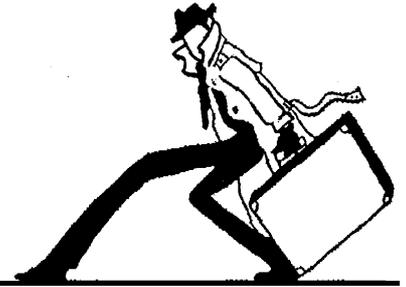


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Grands écarts

Nous nous sommes réjouis que la France, in extremis et à contrecœur, signe les traités de Rome instituant la Cour pénale internationale puis, au fil des années, se retrouve l'une des promotrices de la CPI – combattue par George W. Bush. Pourtant, la même France (ses chefs militaires et la quasi-totalité de sa classe politique) reste solidaire dans la négation des incroyables soutiens apportés en 1994 au génocide d'un million de Tutsi rwandais. Nous n'allons pas, parce que nous combattons obstinément cette négation, entrer dans le chœur des détracteurs de la CPI, qui peut et doit se placer à l'avant-garde du refus d'un « monde sans lois ».

Nous ne cessons par ailleurs de dénoncer le rôle central de Jacques Chirac dans l'histoire et dans la perpétuation de la Françafrique, ce système néocolonial de pillage et d'oppression qui "patronne" directement une bonne douzaine de dictatures africaines (et bénit les autres) : la camerounaise par exemple, dont le gouverneur Biya va être chaudement félicité dès sa réélection frauduleuse. Nos lecteurs savent comment la Françafrique se régale de l'aide publique au développement (APD) bilatérale, comment elle gonfle une dette qui est surtout un cumul d'escroqueries, comment les remises de dette aux tyrannies amies relancent la politique du ventre tout en permettant d'afficher une hausse fictive du taux français d'APD.

Cela ne nous empêchera pas d'approuver la constitution, à l'initiative de Jacques Chirac et d'un trio de dirigeants de gauche (le Brésilien Lula, le Chilien Lagos et l'Espagnol Zapatero), d'une coalition de plus de cent pays demandant une ou des taxes mondiales contre l'extrême pauvreté. Certes, il faudra se battre ensuite pour que l'argent recueilli aille vraiment financer l'accès universel aux biens publics les plus essentiels. Mais c'est un premier pas vers un argent public mondial, urgent et indispensable si l'on veut d'autres horizons qu'une mondialisation mafieuse creusant des abîmes d'iniquité et de criminalité.

Flairant l'air du temps, Chirac s'est mis en tête du cortège. Mais si le cortège a été immédiatement aussi imposant, c'est que l'immobilisme devenait intenable et que le mouvement altermondialiste avait déminé les objections idéologiques.

Nous soutiendrons donc cette dynamique politique, tout en continuant de montrer qu'elle est en contradiction avec les siphonnages massifs de la Françafrique chiraquienne. Le choix des futures taxes, parmi l'éventail proposé, sera révélateur : certaines s'accroissent bien du cours ruineux des choses, en particulier de l'essor des paradis fiscaux, d'autres les contrarieraient. Il faudra peser en faveur des secondes.

François-Xavier Verschave

Sommaire :

Salves	P. 1
Ils ont dit	P. 4
À fleur de presse	P. 7
Lire	P. 10

SALVES

Opportunité

Le 30 septembre, Ubifrance, organisme para-public de soutien aux exportateurs français, propose un séminaire à huis clos intitulé : « **Soudan**, une opportunité à saisir » (*La Lettre du Continent*, 02/09). Comme les terres des Darfouriens massacrés ?

Pour la diplomatie française, s'exprimant via le porte-parole du Quai d'Orsay (14/09), « *il est clair que la solution de cette crise [au Darfour] ne se fera pas contre le Soudan, elle ne se fera pas sans le Soudan, elle ne peut se faire qu'avec le Soudan. Donc, c'est ce qui sous-tend toute notre approche du dossier.* » Merci de nous dire aussi clairement pourquoi il serait indélicat d'accuser de génocide ce régime partenaire.

Ledit régime ne se retient plus quand il s'agit d'encenser la diplomatie française. Recevant en son palais l'ambassadeur de France Dominique Reneux, sur le départ, le maréchal-président soudanais Omar el Bechir lui a remis l'ordre de Neleïn de première classe « en reconnaissance de ses efforts pour promouvoir [boost] les relations bilatérales et la coopération entre le Soudan et la France dans tous les domaines », selon l'agence officielle SUNA (11/09). Il « a loué les autorités françaises pour leur soutien au Soudan, aux niveaux bilatéral, régional et international. [...] Il a indiqué que les relations franco-soudanaises font preuve de progrès significatifs dans les domaines politique, économique, commercial et culturel, pour l'intérêt des deux pays. » Les participants au séminaire d'Ubifrance ont bel et bien « une opportunité à saisir ». [FXV]

Combien de vies humaines entrent dans le prix d'une cargaison de pétrole ?

L'auteure de ces lignes a déjà posé semblable question, en suggérant que la Banque mondiale avait compétence pour en faire le calcul. En l'absence de réaction de sa part, on ne peut avancer qu'une réponse imprécise, mais indiscutable : beaucoup. Beaucoup de vies humaines entrent dans le prix de revient d'une cargaison de pétrole. Des centaines, parfois. Celles qui en réchappent occupent le terrain des « crises humanitaires » et ses camps : un nouveau territoire indépendant... de la volonté des instances internationales, bien entendu. Celles-ci, mues – en termes de fonctionnement décisionnel – par les tourments de nécessaires en manque ..



d'énergie (entre autres la Chine, les États-Unis, la France, tous membres du Conseil de sécurité), donnent priorité au combat contre la menace d'une terrible pénurie. Quoi de plus... anormal, inhumain ?

Assumons notre « naïveté »¹ : la mode est d'affubler de ce terme ceux qui préféreraient (sans plaisir, mais qui préféreraient quand même) risquer la pénurie que de troquer leur confort contre les os de leurs semblables. Posons-nous, naïvement, la question : s'il n'y avait pas de pétrole au Soudan et au Tchad, susceptible de soulager les tourments concurrentiels des nécessiteux dessus mentionnés, aurions-nous à contempler l'interminable, l'inqualifiable spectacle qui se joue au **Darfour** ? La réponse est non, indiscutablement. Un fonctionnaire de l'ONU a qualifié, devant un correspondant, d'hypocrisie la politique de sa maison, une politique de diplomatie fondée sur l'imbrication des intérêts en lice. Certes. On n'avait pas besoin qu'il nous le dise, mais c'est bien dit. Comment s'en sortir s'il fallait désigner les coupables, les sanctionner ? S'il fallait respecter la hiérarchie du crime, vérifier scrupuleusement où on en est à cet égard, dire que le Président soudanais est un assassin, en tirer les conséquences, décréter l'embargo sur le pétrole soudanais, envoyer d'urgence une commission d'enquête pour déterminer si des actes de génocide sont commis au Darfour, risquer la pénurie pour arrêter ce qui doit l'être ?

Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, « a déclaré qu'il était inconcevable que le Conseil de sécurité ne passe pas à l'action sur le Darfour alors que, pour la première fois de son histoire, il était saisi d'un projet de résolution au titre de la Convention sur le génocide. Il a indiqué que lui-même était favorable à l'envoi d'une commission internationale chargée de décider si les atrocités commises dans cette région du Soudan pouvaient ou non être qualifiées de génocide ».²

Ce serait la moindre des choses qu'il en aille enfin ainsi. Mais pas un observateur bien informé ne croit à ce passage à l'action. À qui la faute ? Bien entendu, la longue liste commence par le président soudanais Omar El Bechir, avec qui la tendance « diplomatique » d'une politique « réaliste » prétend pouvoir, et devoir, continuer de « discuter ». Mais soyons aussi sincères que naïfs. Une partie du problème, c'est nous. On pourrait peut-être inonder le Conseil de sécurité de messages (fax, courriers, courriels, télégrammes, appels téléphoniques...). Cela ne servirait à rien ? Essayons, pour voir.

Le 18 septembre, le Conseil de sécurité a adopté une résolution³ qui, notamment, prie le Secrétaire général de l'ONU de créer une commission internationale « pour déterminer également si des actes de génocide ont eu lieu et pour identifier les auteurs de ces violations afin de s'assurer que les responsables aient à répondre de leurs actes ». Par ailleurs, le Conseil « envisage de prendre d'autres mesures [...] à l'encontre notamment du secteur pétrolier, du Gouvernement soudanais ou de certains de ses membres au cas où le Gouvernement soudanais n'appliquerait pas pleinement les dispositions de la résolution 1556 (2004) ou de la présente résolution ». Le centre de nouvelles de l'ONU ajoute : « Le Conseil indique dans le texte adopté aujourd'hui n'envisager ce type d'actions que dans le cas notamment où il déterminerait, après avoir consulté l'Union africaine, que le Gouvernement soudanais ne coopère pas pleinement avec la mission de l'Union africaine sur le renforcement et la prorogation de son opération d'observation dans le Darfour ». La résolution du Conseil de sécurité est une porte ouverte par laquelle il faut s'engouffrer par tous les moyens : pour obtenir la création **d'urgence** (la rapidité de l'ONU est le plus souvent indolente) de la commission d'enquête, et insister sur l'application des sanctions envisagées sans plus tourner autour du pot. Le texte, tel qu'il a été adopté, laisse à Khartoum la possibilité de faire semblant de « coopérer avec la mission de l'Union africaine ». [Sharon Courtoux]

1. Voir *Ils ont dit*, Jean-Hervé Bradol. Soyons réalistes ! Errant hors du réel, les idéalistes en ignorent tout. Les « choses » sont comme elles sont, il faut vivre avec. Leurs causes sont permanentes, immuables, l'humanitaire est là pour en atténuer (on fait ce qu'on peut) les effets.

2. Centre de nouvelles de l'ONU, 16/09 : www.un.org/french/newscentre

3. 11 voix pour, 4 abstentions (Algérie, Chine, Pakistan, Russie) : www.un.org/french/newscentre résolution n° 1564 :

www.un.org/News/fr-press/docs/2004/SC8191.doc.htm

Imbroglia sous les décombres (III) : Gatumba en quête de vérité

Près de 200 réfugiés, des Banyamulenge de nationalité congolaise (ces derniers sont des Tutsi), ont été massacrés dans le camp de Gatumba, au **Burundi**, le 13 août dernier. Les seules victimes de la tuerie appartenant à d'autres groupes identitaires partageaient l'abri de ces derniers, qui ont été visés comme tels.

Une enquête préliminaire¹ destinée à

identifier les coupables de cette ignominie a été engagée par les Nations-unies. Le 3 septembre, interrogé par la presse sur la probable implication de Maï Maï congolais et d'ex-FAR/Interahamwe rwandais signalée dans un communiqué de la MONUC le 30 août, le président du Conseil de sécurité² a déclaré que « toutes les indications continuaient d'aller dans cette direction. » (www.onu.org) La tuerie, revendiquée par les Forces Nationales de Libération (FNL, milices burundaises), ne serait pas attribuable à ce seul groupe.

Le 7 septembre, Human Rights Watch (HRW) annonce la publication d'un document d'information, *Gatumba : Crimes de guerre et agendas politiques*, faisant suite aux investigations sur le massacre entreprises par l'association américaine (www.hrw.org). Ce document réfute la version attribuant le crime à « une coalition de Maï Maï congolais et d'Interahamwe ». HRW poursuit : « L'ONU devrait être particulièrement attentive à la façon dont il faut comprendre le massacre et aux mots choisis pour en parler », faisant référence à l'avis de nombreux observateurs selon qui il convient de qualifier ce crime d'acte de génocide. En le qualifiant de crime de guerre, HRW nous incite à poser la question : mais de quelle guerre s'agit-il ? L'association affirme par ailleurs qu'il ne convient pas d'« envenimer le débat ».

Deux rapports préliminaires ont été publiés, à la suite de celui de HRW, par des organisations qui ont également entrepris, dès le 14 août, des investigations sur place et qui les y poursuivent. Il s'agit de l'Institut Pole (une ONG congolaise basée à Goma, dans l'est de la RDC) : *Débats et manœuvres autour du massacre du camp de Gatumba : information ou interprétations ? Les agendas politiques assassinent une deuxième fois les morts de Gatumba* (www.pole-institute.org), et de la Communauté Banyamulenge : *Réactions de la Communauté Banyamulenge face au rapport de Human Rights Watch sur le génocide de Gatumba*. (www.obsac.com). Se fondant sur de nombreux faits et témoignages susceptibles d'être vérifiés, ces deux organisations tirent de leurs enquêtes d'autres conclusions : l'attaque a été menée par les divers éléments mentionnés par l'ONU et doit être qualifiée d'acte de génocide.

En écrivant : « Ceux qui sont soucieux de répondre avec promptitude et énergie à toute invocation de génocide, ne sont peut-être pas suffisamment conscients que les peurs des Tutsi de subir un génocide font écho, comme par un jeu



de miroir, aux mêmes peurs, chez les Hutu, face à toute mesure qui pourrait être prise contre eux sous prétexte de lutter contre le génocide », HRW a indigné plus d'un lecteur. Contrairement à la priorité de HRW, qui semble être de « calmer le jeu », il nous paraît que seule la vérité pourrait y parvenir. On ne bâtit la paix, un vivre ensemble, que sur des fondations solides. Il serait désastreux que deux camps se retranchent et s'opposent sur une question aussi lourde de sens laissée sans réponse irréfutable. C'est là, et pas ailleurs, que se situe le danger.

Le 13 septembre, devant le siège de l'ONU à Uvira (Sud-Kivu), des manifestants, protestant contre le projet de rapatriement des Banyamulenge, portaient des pancartes sur lesquelles était inscrit : « Uvira ville propre sans Banyamulenge ». Si la vérité ne peut à elle seule éteindre la haine, elle peut y participer. On la doit aussi à ces manifestants. [SC]

1. Dont le rapport final, non encore public, a été transmis au Conseil de sécurité le 13/09.
2. Le représentant de l'Espagne, Juan Antonio Yanez-Barñuevo.

La Franchérif, Hicham et la came

L'assassinat du marocain **Hicham Mandari**, abattu le 4 août dernier d'une balle dans la tête en Espagne, (cf. *Billets* n° 128) a fait couler beaucoup d'encre en Espagne et au Maroc. En France, le journaliste Stephen Smith y a consacré une double page du *Monde* où l'intox le dispute à l'occultation pure et simple du secteur français de l'étonnante trajectoire de la victime.

Des recoins les plus secrets du palais de Hassan II, Mandari avait été propulsé dans l'orbite de nombreux politiques en France, en Afrique et au Moyen-Orient. Des relevés d'appels téléphoniques émis par certains de ses nombreux portables font apparaître des contacts avec des

personnalités comme Claude Chirac, Dominique de Villepin, Michèle Alliot-Marie, Jean-Pierre Chevènement, Charles Pasqua ou Pierre Falcone.

Les fonctions qu'avait exercées Mandari aux côtés du général Mediouri, le patron de la sécurité royale du temps de Hassan II, lui ont en effet ouvert bien des portes. Mediouri, pour le compte de son maître, avait notamment la haute main sur la distribution des subsides et autres cadeaux que le souverain attribuait aux responsables étrangers dont il souhaitait faire ses obligés. Une pratique dont, selon le témoignage détaillé de Mandari, d'éminents représentants de la classe politique française ont largement et longuement bénéficié.

Les fonds consacrés par le monarque à ces « bonnes œuvres » étaient d'autant plus volumineux qu'il s'agissait en partie du recyclage, c'est-à-dire du blanchiment, de la part revenant au palais des bénéfices des grands réseaux de **trafic de drogue opérant au Maroc**. Comme l'a démontré l'OGD (Observatoire géopolitique des drogues), le royaume n'est pas seulement le premier exportateur mondial de haschich, mais aussi une plate-forme de transit pour l'héroïne et la cocaïne destinée au grand marché européen.

Depuis 2003, Mandari, qui avait créé un virtuel *Comité national des Marocains libres* (opposition au régime), se déclarait fils de Hassan II et de sa concubine favorite, Farida Cherkaoui. Rien ne filtre sur l'enquête de la justice espagnole. [Jacques Cartis]

Pasqua "persécuté" jusqu'à l'offshore

Dans l'ex-duo vedette de la Françafrique, Jacques "Stan Laurel" Chirac a laissé tomber Charles "Oliver Hardy" Pasqua, fortunes faites. Alors que Jacques trouve toujours un échelon judiciaire pour annuler les procédures à son encontre (avant de bénéficier d'une immunité présidentielle en béton grâce au compère Roland Dumas), Charles n'est plus ménagé par le parquet.

Le juge Philippe Courroye a donc libre cours pour chercher les magots de Charlafric. Un filon gargantuesque, alimenté entre autres par la Corsafrique. Lionel Jospin s'était fait établir un « rapport Maignon » déroulant tout l'organigramme de ce réseau mafieux, branché sur les trafics d'armes et de drogue, assurant une circulation intercontinentale de l'argent sale tel un réseau d'égouts dont les accès à la surface seraient les jeux, paris et casinos. Mais cette synthèse d'informations n'avait pas eu de suite judiciaire, ledit réseau étant lié aux origines du mouvement gaulliste et à ses

Déni de démocratie au Cameroun

Communiqué de *Survie*, le 25/09

L'élection présidentielle d'octobre 2004 au Cameroun va se dérouler dans des conditions qui défient ouvertement les droits politiques élémentaires.

La date du 11 octobre a été fixée à peine un mois avant, ce qui empêchera toute mobilisation et toute organisation pour l'opposition. L'annonce a été faite au Cameroun en l'absence du Président, qui n'a pas reparu au pays depuis la mi-août, où il avait répondu à l'invitation de Jacques Chirac.

Les deux tiers des Camerounais en âge de voter au Cameroun ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Les Camerounais vivant à l'étranger – plus de dix pour cent de la population camerounaise – ne pourront pas, malgré leurs protestations, exercer leur droit de vote. L'exigence d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI) a été refusée. L'Observatoire national des élections (ONEL), dont les membres sont nommés par la Présidence et qui a déjà fait la preuve de son inutilité, a été reconduit.

Tout est donc prêt pour une nouvelle mascarade électorale.

Paul Biya, après avoir exercé diverses fonctions sous la présidence d'Ahmadou Ahidjo, a évincé ce dernier en 1982 par une révolution de palais. Après avoir, en 1984, réprimé dans le sang une tentative de retour de l'ancien Président, il est reconduit en 1987 à la Présidence comme candidat unique. En 1992, après la répression des manifestations pour un changement démocratique, qui a fait plusieurs centaines de morts, les résultats de l'élection, favorables au candidat de l'opposition John Fru Ndi, sont grossièrement truqués et Biya se proclame élu. En 1997, l'opposition boycotte une élection qui n'offre aucune garantie de loyauté. Une réforme a changé la durée du mandat présidentiel et remis à zéro le compteur limitant les réélections : Biya repart pour un quatrième mandat, de sept ans cette fois.

Tout en subissant pendant vingt-deux ans un pouvoir sans contrôle, la masse des Camerounais n'a cessé de s'appauvrir, la moitié d'entre eux vit au-dessous du seuil de la pauvreté, tandis qu'un affairisme insolent étale le scandaleux enrichissement de quelques-uns sur un pays doté d'abondantes ressources naturelles. Le Cameroun de Biya a réussi à prendre place au rang des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Il vient d'être exclu de ce bénéfice, faute d'avoir rempli les conditions élémentaires de gestion, en raison de la corruption qui mine l'État, et qui a valu au Cameroun de figurer à la première ou dans les toutes premières places des pays les plus corrompus. Les services publics d'éducation et de santé sont sinistrés, les entreprises publiques en faillite ont été bradées, obligeant les Camerounais à vivre de longs jours sans eau, sans électricité. La Caisse d'Épargne Postale et la Caisse Nationale de Prévoyance sociale sont en banqueroute, vidées de leurs fonds.

Pourtant, le Président du Cameroun est choyé par les hommes politiques français. De Pasqua à Rocard on s'affiche en sa compagnie. Il jouit de la protection et de l'amitié de Jacques Chirac, qui vient pourtant de proclamer, à l'ONU, sa volonté de lutter contre la pauvreté. Nul doute que sa réélection, inévitable et programmée, sera saluée par les vœux et les félicitations du Président français, une véritable insulte au peuple camerounais souffrant.

La passivité des Camerounais devant cette situation ne doit pas faire illusion. Réduit à l'impuissance, muselé, le peuple est conscient du mépris dans lequel on le tient et du gâchis qui a été fait de ses possibilités de développement humain. Pourra-t-on s'étonner demain si, en désespoir de cause, il verse dans l'extrémisme ethnique ou religieux ? C'est tout ce qu'une politique cynique et irresponsable lui aura laissé.



«services d'ordre» successifs, anti-communistes puis néocoloniaux. Or Lionel Jospin a capitulé dès 1997 devant la Françafrique néogaulliste, et il ne voulait pas d'ennuis en Corse.

Philippe Courroye n'exposera sans doute pas plus qu'Éva Joly le système de cette France à fric et ses paradis exotiques. Toutefois, les croupières qu'on lui laisse tailler à Oliver Hardy évoquent quelques techniques du blanchiment (à quoi sert une fortune à Monaco ou aux Caïmans si on ne peut en profiter en douce France ?). Pour sa vraie-fausse campagne présidentielle de 2002, Pasqua s'est fait accorder un prêt de 450 000 euros par la Banque populaire (!) de Chypre (encore un paradis fiscal européen). Ce prêt est garanti par une société-écran Arbitron (*Libération*, 15/09). Pasqua a dit au juge qu'il avait l'intention de commencer à rembourser. Deux ans après.

Autrement dit, le pauvre Charles n'en avait rien fait avant d'être «persécuté» par le juge. Il en va ainsi de très nombreux prêts garantis par un compte bancaire offshore, dans un paradis fiscal : le propriétaire du compte étant le même que l'emprunteur, ou en deal avec lui, n'a aucune raison de s'inquiéter du non-remboursement. La banque est évidemment complice, au moins par aveuglement volontaire. C'est tout cela qui permet le pillage de l'Afrique, et l'érosion du financement des biens publics en France.

Nouveau président du conseil général des Hauts-de-Seine, Nicolas Sarkozy a fait nommer son prédécesseur Charles Pasqua à la présidence de... la «fac Pasqua», l'université privée Léonard de Vinci, à Nanterre, sponsorisée par les grandes entreprises françafricaines. C'est le doyen de cette université, Noulis Pavlopoulos, qui s'était entremis avec la banque chypriote. La fac Pasqua restera un haut lieu de connaissance(s). [FXV]

Vols

Depuis UTA, les compagnies aériennes françaises sont un vecteur de choix pour les manœuvres et « transferts » de la Françafrique. Nous avons évoqué (*Billets* n° 126) l'itinéraire très protégé d'Europe Aéro Services (EAS) et de Francis Lagarde, un condamné à la prison ferme dont la police française ne retrouve pas l'adresse bien qu'il fréquente, à Paris et à Bangui notamment, les cercles françafricains les plus fortunés.

Alexandre Couvelaire a rendu lui aussi d'innombrables services. Pendant des années, sa compagnie aérienne a mis à disposition du couple Chirac, ou de chacun des deux séparément, ses avions pour des vols privés... dont la facture n'était ni réglée, ni réclamée. Comme on sait, Jacques Chirac, patron de la Françafrique et du racket RPR-UMP sur les marchés publics, n'a pas de sous – ou alors il ne peut les montrer, et doit rémunérer autrement ceux qui lui font de gros cadeaux. À ce jeu-là, Couvelaire s'est ruiné, ou, plus exactement, il a ruiné ses compagnies successives – puisque lui-même n'a cessé, jusqu'à récemment, d'être promu à de plus hautes responsabilités : ainsi a-t-il été nommé à la présidence d'AOM-Air Liberté (filiale du Crédit Lyonnais encore nationalisé), avec le succès que l'on sait : un océan de pertes, absorbé pour l'essentiel par les finances publiques ; des centaines de chômeurs, débarqués.

Suite à une mauvaise affaire avec Swissair et le baron Ernest-Antoine Sellière, patron du MEDEF, AOM-Air Lib était en mesure d'obtenir 200 millions de francs de dommages et intérêts. Couvelaire a retiré la plainte, pour ne pas chagriner Ernest-Antoine, un ami de trente ans – qu'il a aussi transporté à l'œil en 1998. Avec cela, Jacques Chirac et le patron du MEDEF sont les mieux placés pour serrer la vis de l'assurance chômage et des budgets sociaux : ils sont au-dessus de tout ça, ils volent.

Quant à Alexandre Couvelaire, il « souhaite aujourd'hui rebondir en Afrique, terre propice à des aventures plus discrètes » (*Libération*, 22/09). Il a tout à fait l'audace et le carnet d'adresses pour imiter les spéculations fructueuses de l'ex-collègue Lagarde. La Françafrique les accueille à bras ouverts. [FXV]

Bons points

– L'Afrique agressée et déstructurée par la colonisation est en pleine phase « instituante », pour employer le langage du philosophe Castoriadis : la session inaugurale du **Parlement panafricain (PAP)**, le 16 septembre près de Johannesburg, est un grand moment. Sa présidente (il n'y en a jamais eu au Palais Bourbon), la Tanzanienne Gertrude Mongella, a dit l'essentiel :

« Nous sommes là pour faire beaucoup plus que des lois [...] pour se concentrer sur l'accélération de l'intégration politique et socio-économique du continent. »

– Nous avons craint que le Burundi ne ratifie les statuts de la Cour pénale internationale en ayant recours à l'article 124 (introduit dans les statuts par la France), permettant à un État d'éviter que ses ressortissants ne puissent être jugés pour crimes de guerre. Finalement, c'est sans aucune restriction que ce pays a rejoint la CPI le 21 septembre.

Faux Billet sur la place de Londres ?

Dans notre n° 126, à la rubrique *Mémoire*, Odile Tobner conteste la description par Serge July de la mort du célèbre journaliste Albert Londres, le 16 mai 1932, sur le paquebot «Georges Philippart» rentrant de Saïgon : elle parle d'une intoxication de Londres dans sa cabine, lors d'un incendie, lui parle d'un naufrage. Un de nos lecteurs, Jacques Morel, nous fait observer que les deux événements ont eu lieu, successivement : ce bateau tout neuf a subi un incendie, puis a coulé au large d'Aden.

Dans les papiers que Londres ramenait d'un périple asiatique, il était beaucoup question de trafic d'opium – un trafic qui alimentait une bonne part du budget de l'Indochine française. C'est « de la dynamite », confie-t-il à un couple, les Lang-Willar, à bord du paquebot. Dans la nuit du 16 au 17 mai, un incendie se déclare en pleine nuit. Puis le navire fait naufrage, à cause probablement des dégâts du feu. Soixante-sept personnes disparaissent. Londres fait partie des victimes. Par un hublot, on l'a vu coincé dans sa cabine. Ses confidents rescapés, les Lang-Willar, périssent à leur tour dans l'avion qui les ramène en France.

Que l'incendie soit accidentel ou criminel, Albert Londres n'a pas eu la possibilité d'en réchapper. L'on devrait attribuer le prochain Prix Albert Londres au journaliste qui enquêtera sérieusement sur la fin de son illustre prédécesseur, reporter des crimes de la colonisation.

(Achévé le 25/09/04)

ILS ONT DIT...

Soudan et génocide

« C'était en juin 1994, je rencontrais Donald Steinberg, membre

du National Security Council. [...] croyait en la réalité du génocide en cours contre les Rwandais tutsis mais se refusait à employer le terme. En effet, l'emploi du mot génocide aurait



entraîné une obligation légale d'intervenir pour les États signataires de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948). [...]

Juillet 2004 : le Congrès américain adopte à l'unanimité une résolution qualifiant les événements du Darfour de génocide. Le 9 septembre, le secrétaire d'État Colin Powell déclare à son tour, devant la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, qu'un "génocide a eu lieu et pourrait encore se poursuivre au Darfour".

En dix ans, du Rwanda au Soudan, ce qui a changé, c'est la perception par les États-Unis des menaces pesant sur leur sécurité nationale et leurs intérêts stratégiques. Et le régime soudanais, même s'il n'est pas en tête, figure en bonne place sur la liste des ennemis du pays dressée par l'administration Bush.

En dépit de son opportunisme politique évident, cette évolution de l'emploi du mot "génocide" pourrait néanmoins trouver sa légitimité dans une lecture scrupuleuse du droit pénal international : [...] "l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux".

Dans le cas du Darfour, les partisans de l'emploi du terme "génocide" affirment que l'action des milices "arabes" vise la destruction des tribus "africaines". L'argumentation de cette thèse suppose l'existence d'un Soudan peuplé par les représentants de deux races : les Noirs et les Arabes. La notion de race, au sens biologique du terme, abandonnée depuis plusieurs décennies, opère ainsi un retour en force sous le prétexte de l'interprétation à la lettre d'une convention internationale sortie de son contexte historique. [...]

La nécessité de réhabiliter la notion de race pour soutenir la thèse d'un génocide au Darfour n'est pas le seul point de faiblesse de la démonstration. Les manifestations publiques de l'intention de détruire un groupe humain ne sont pas plus évidentes que l'existence de races distinctes. Les discours de la dictature soudanaise et les lois du pays n'en portent pas trace.

En résumé, à supposer qu'elle soit réelle, l'intention de détruire un groupe humain n'est pas affichée et la définition du groupe de victimes impose l'usage d'une catégorie invalidée, à juste titre, depuis de nombreuses années.

Cependant, il faut admettre que la thèse du génocide au Darfour, même si elle ne s'impose pas à tous, rencontre un véritable succès au sein des organisations de défense des droits de l'homme et des organismes humanitaires. Le moteur de cet engouement est, sur le fond, d'une nature tout aussi politique que le vote unanime du Congrès américain. La formule consacrée pour définir ce projet politique auquel il nous est proposé d'adhérer est le droit d'ingérence en réaction à des violations graves et massives des droits de l'homme.

Pour les partisans de la construction de ce nouvel ordre international fondé sur la promotion volontariste des droits de l'homme, les armes à la main si nécessaire, les progrès ne sont pas suffisamment rapides en raison de l'inertie des grandes puissances, qui s'illustre dans le fonctionnement actuel du Conseil de sécurité des Nations unies.

En réponse à cette mobilisation insuffisante, la qualification de crime des crimes, le génocide, offre un avantage certain. Parmi les violations graves des droits de l'homme, le génocide est la qualification qui induit le plus clairement une obligation d'intervention, non seulement a posteriori pour réprimer mais avant ou pendant le déroulement des événements pour les prévenir ou y mettre un terme. [...] L'effet escompté [...] est] une imposition du droit, par la force si besoin [...].

Notons au passage que pour soutenir cette thèse il faut créditer les membres permanents du Conseil de sécurité de la volonté et du pouvoir de mettre fin aux crimes les plus graves sur l'ensemble de la planète. En gardant à l'esprit la liste des membres permanents du Conseil de sécurité, l'histoire contemporaine de ces pays (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), la fréquence et la complexité des conflits où les

violations des droits de l'homme sont majeures, la naïveté d'une telle croyance ne finit plus d'étonner.

Et, à l'heure où le monde entier prend conscience de l'ampleur des tortures pratiquées dans les prisons américaines en Irak et de la gravité des crimes perpétrés par l'armée russe en Tchétchénie, la tentation est forte de voir dans cette prise de position non seulement de la naïveté, mais aussi une bonne dose de cynisme.

L'indépendance est essentielle au secouriste humanitaire pour être perçu par les belligérants comme ne participant pas aux hostilités. Le respect de ce principe impose de ne pas faire siens les projets visant à l'établissement d'un nouvel ordre politique international et de concentrer son action sur la mise en œuvre de secours impartiaux. Mais le rappel des principes ne suffit pas toujours à emporter l'adhésion face à la tentation de s'engager dans la construction d'un autre monde, toujours présenté comme meilleur par définition. L'examen attentif des arguments en faveur du droit d'ingérence et le bilan des interventions militaires internationales contemporaines devraient achever de nous convaincre de nous garder de suivre ce chemin. » (Jean-Hervé BRADOL, président de Médecins sans frontières, contribution au Monde du 14/09).

[Nous citons assez longuement cette prise de position, parce qu'elle est importante, symptomatique d'une certaine idéologie française, et profondément scandaleuse. Résumons avant de réfuter : ceux qui parlent de « génocide » réhabilitent « la notion de race » ; l'intention génocidaire n'est pas manifeste au Soudan puisqu'elle n'est pas affichée ; invoquer aujourd'hui les Conventions de Genève contre le génocide, militer pour que soit prévenu et sanctionné le crime des crimes ne peut relever que de la « naïveté » ou du « cynisme », au service des impérialismes...]

Il serait tout à fait légitime de discuter de la validité de l'emploi du mot « génocide » pour qualifier ce qu'a entrepris le gouvernement soudanais au Darfour. Mais tel n'est pas le propos de Jean-Hervé Bradol, car il sait que sur ce point il a perdu d'avance : avec la définition du statut de la Cour pénale internationale, cette qualification ne fait pas de doute. Dans un article similaire (Alternatives internationales, 09/2004), le mentor de MSF, Rony Brauman, regrette, comme nous (Billets n° 125), la jurisprudence du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie qui a qualifié de « génocide » le massacre de Srebrenica - sans contester un crime contre l'humanité, mais non pas un génocide au sens historique. Nous avons soutenu (Édito du n° 128) qu'il y a eu au Soudan intention de génocide, au sens plein, parce que les crimes contre l'humanité de Khartoum n'ont pas seulement fait des dizaines de milliers de victimes : les tribus visées, représentant plus d'un million de personnes, ont été systématiquement privées de tout moyen de survie dans leurs villages, obligées de fuir, dans le désert, le harcèlement continu des soudards (ce qui rappelle le génocide arménien), et le gouvernement soudanais a initialement refusé qu'on leur porte secours, ne cédant que devant l'indignation internationale.

Si l'on suit Jean-Hervé Bradol, la notion de race n'ayant aucun caractère scientifique (il a raison), il ne faut plus parler de génocide, car le mot même renvoie juridiquement et étymologiquement (par sa racine grecque genos) à cette notion dépassée. Oui, il n'y a pas de race arménienne, juive ou tutsi. Ceux qui parlent du génocide des Arméniens, des Juifs ou des Tutsi seraient donc des charlatans, des propagandistes de Gobineau ? C'est nier par un sophisme les terrifiantes leçons du XX^e siècle que de renvoyer l'expérience et la condamnation du génocide à la raciologie : ce qui est en question, c'est la capacité d'un État criminel (cf. l'ouvrage de référence d'Yves Ternon, L'État criminel, Le Seuil, 1995) de désigner un groupe humain comme bouc émissaire, en travaillant les clivages et pulsions identitaires, puis de lâcher sur lui les exterminateurs (ingénieurs des chambres à gaz ou milices déshumanisées). Cela n'est pas du tout dépassé.

Le droit international a trouvé un nouvel élan après 1945 dans le refus de la monstruosité. Les Conventions de Genève nous ont défini en humanité, nous chargeant collectivement de défendre ses frontières, de refuser ce qui la nie et tue même la parole - le crime contre l'humanité, dont le génocide est le paroxysme. Jean-Hervé Bradol nous dit que cet élan et cette mobilisations sont obsolètes, qu'elles relèvent d'un schéma intellectuel « invalidé ». Selon nous, au contraire, les Conventions de 1948 sont une révolution, longtemps attendue, encore inachevée. Et d'abord un bouleversement des priorités : le refus du génocide surplombe toutes les considérations stratégiques. Et c'est pourquoi tant de



stratégies, à commencer par les militaires, s'échinent à vouloir le « mettre entre parenthèses ». La stratégie humanitaire rejoindrait-elle la militaire ?

N'insistons pas sur l'équation : l'intention génocidaire n'est assurée que si elle est affichée dans les discours et les lois ! Bradol n'a-t-il jamais rien lu sur la question, ne sait-il pas que le projet génocidaire organise systématiquement sa propre négation ? Dans le cas soudanais, l'instrumentalisation par le gouvernement central de milices tribales chargées du nettoyage ethnique est démontrée depuis plus de dix ans. L'élimination des tribus gênantes est une politique constante, qui a cette fois étalé sa systématisme. L'intention génocidaire existe chaque fois (Khartoum pense comme Mitterrand : dans ces contrées ténébreuses, « un génocide, ce n'est pas trop important »), mais elle reste inachevée à cause des réactions internationales forçant le passage des humanitaires. Ce scénario répété à tout de même fait déjà plus de deux millions de morts au Soudan - tandis que le régime utilise la pression humanitaire comme un moyen de chantage et une source de profit.

Laisser entendre qu'une proposition est fautive dès lors qu'elle est reprise par les Américains est un argument assez pauvre. On peut dénoncer avec Bradol des méthodes de torture pratiquées là-bas, sans penser que les milliers de témoignages recueillis par des centaines de journalistes et d'enquêteurs associatifs ne sont que des mensonges. Ce sont d'ailleurs ces témoignages qui permettent aujourd'hui à MSF de soigner les rescapés du Darfour : si tant de « naïfs » n'avaient pas hurlé leur indignation, les humanitaires attendraient encore leurs visas...

Derrière tout cela, il y a deux combats idéologiques. Nous l'avons déjà dit (Édito du n° 128), la « neutralité » pragmatique du « secouriste humanitaire » peut se justifier, tel un scaphandre qui lui permet d'aller sauver des vies. Et il faut saluer ceux qui s'y dévouent. Mais qu'est-ce qui autorise la plus célèbre des ONG d'urgence à vouloir transformer cette contrainte, ce « principe » d'action, en « principes » de « pensée » politique ? Le désastre est assuré (voir aussi, dans Billets n° 120, un propos de J.H. Bradol sur le Liberia). Admettons que MSF n'insulte pas le régime raciste soudanais. Mais elle pourrait s'épargner de servir la dialectique mensongère de Khartoum et d'en camoufler l'ignominie, en bonne intelligence avec la politique française - qui se sert de la prise de position de MSF pour justifier son amical dialogue avec le régime soudanais.

Le président de Médecins sans frontières (pas forcément suivi par toutes les sections nationales de MSF) dénonce le « droit d'ingérence », un concept ambigu, donc dangereux, promu par Bernard Kouchner, fondateur de MSF et ennemi « historique » de Rony Brauman. Il y a matière à débat. Mais au-delà, c'est la perspective même d'une justice pénale internationale qui est traitée par le mépris, assimilée aux impérialismes - alors que les États-Unis, la Chine et la Russie de Poutine refusent la Cour pénale internationale. Rony Brauman, dans l'article parallèle d'Alternatives internationales, feint de croire que toute sanction se résume aux canonnières coloniales : il existe des sanctions moins violentes et dissuasives, comme débrancher la pompe à pétrole et à finances. Jean-Hervé Bradol oublie, ou feint d'oublier, que jamais aucune justice n'est née impartiale. Mais elle élabore des mots et des règles qui finissent par se retourner contre l'arbitraire. Le choix est entre ni loi ni justice, et la construction progressive d'une justice imparfaite. MSF ne nous laisse que le premier choix, au nom d'une « neutralité » qui permet, non pas accidentellement, mais structurellement, de soigner les rescapés au milieu des bourreaux. Certains appellent ça du « réalisme ». La mémoire de l'humanité s'insurge contre ce choix. - FXV]

« [La] qualification de génocide n'a été reprise ni par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ni par Jan Pronk, le représentant spécial pour le Soudan, dans son rapport sur la situation, ni par Médecins sans frontières, ni par moi quand je me suis rendu sur place en juin. Maintenant, il est évident que le Darfour est le théâtre d'une crise humanitaire importante [sic] et de violations massives et graves des droits de l'Homme. Nous soutenons l'idée d'une enquête précise de l'ONU. » (Renald MUSELIER, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, interrogé par Le Figaro du 16/09)

[L'idée est bonne, sa mise à exécution urgente. Allez, Monsieur Muselier, un peu plus de nerf. Une bonne idée se défend bec et ongles. - SC]

« C'était une erreur, car il ne fallait imposer des sanctions contre le Soudan que s'il n'y avait aucun autre moyen de persuasion. » (Jan PRONK, envoyé spécial de l'ONU au Soudan, concernant les sanctions pétrolières. xinhuanet.com du 20/09).

[L'expérience, de Jan Pronk comme celle de tout le monde, prouve qu'il n'y a aucun autre « moyen de persuasion » que des sanctions. Pendant les travaux humanitaires, le magasin des recettes écœurantes reste ouvert. - SC]

« Les Djandjaws, les milices arabes, continuent les exactions, mais il y a déjà eu une évolution considérable de la situation notamment pour faciliter l'accès aux organisations humanitaires. Il est cependant indispensable que le gouvernement soudanais fasse des efforts pour désarmer ces groupes et que l'Union africaine accentue son travail pour surveiller ce processus. Le gouvernement soudanais semble décidé à faire quelque chose [quelque chose ?]. À nous de les aider. La paix ne peut se faire qu'avec nos interlocuteurs soudanais. » (Idem)

[« Aider le gouvernement soudanais » ? Des sanctions leur viendraient en aide très efficacement. Nous sommes interloqués, M. le ministre, que l'on "Interlocute" avec un gang de criminels contre l'humanité. - SC]

« Plusieurs ministres français se sont déjà rendus à Khartoum et dans le Darfour pour trouver une solution à la crise. Sur le volet humanitaire [...], les soldats des éléments français du Tchad ont été mobilisés. [...] Cet automne, dès la fin de la saison des pluies [le ministre a perdu son parapluie], je retournerai au Darfour pour faire un état des lieux et savoir si la mobilisation internationale a permis d'éviter un drame humanitaire. [Trop tard, Monsieur le ministre !] Il est urgent d'accroître la sécurité autour des camps de réfugiés pour rétablir la confiance et organiser le retour des gens dans les villages. » (Idem)

[La sécurité ne règne pas autour des camps. Y régnerait-elle en raison de la présence de forces étrangères qu'elle ne régnerait pas pour autant dans les villages d'où viennent les occupants de ces camps. Outre ces derniers (difficiles à approcher en raison des menaces qui pèsent sur ceux qui témoignent : plusieurs qui l'ont fait ont définitivement disparu), interrogez les organisations qui ont enquêté sur la situation, M. le ministre. Elles n'ont pas plus confiance en la parole de vos « interlocuteurs » que les villageois privés de village. La France a voté la résolution 1564 (www.un.org) du Conseil de sécurité le 18 septembre. Si l'ambassadeur de France à l'ONU, Jean-Marc de la Sablière, s'est exprimé dans ce sens, c'est qu'il en a reçu l'ordre du plus haut niveau de l'État. Nous voudrions pouvoir compter sur vous pour muscler la détermination de cette cime. - SC]

Tyrannophilie

« La question de la démocratisation des pays africains - comme d'ailleurs de tout pays - mérite toutes les nuances du jugement, ce que certaines phrases de la pétition que vous avez signée ne font pas.

Il me paraît pour le moins totalement faux d'affirmer, comme le fait l'Association Survie, que « depuis les années 1960, la France confisque l'indépendance de ses anciennes colonies africaines en y maintenant un système d'exploitation clientéliste qui peut rejoindre le néocolonialisme le plus caricatural ».

La politique africaine de la France depuis quarante ans n'est, certes, pas exempte de critiques : [... elle] a ses partis pris, ses intérêts et il lui arrive de se tromper. Mais [... elle] est aussi digne de louanges quand on sait que la principale menace qui pèse depuis tant d'années sur le continent africain est l'indifférence. » (Guy TEISSIER, député UMP des Bouches-du-Rhône, président de la commission de la Défense nationale et des Forces armées. Réponse du 01/09 au courrier d'un militant de Survie à propos de notre campagne Dictateurs).

[Comme Paul Quilès, son prédécesseur à la présidence de la commission de la Défense, Guy Teissier ne veut pas voir la criminalité politique et économique qui domine la politique africaine de la France, il admet au plus qu'il puisse y avoir « erreur ». Relèverait de cette catégorie le soutien ininterrompu aux Eyadéma, Bongo, Déby, Sassou, Biya, Ould Taya, Guelleh, etc., et non du « néocolonialisme le plus caricatural ». Il faudrait plutôt louer le prédateur de ne pas être indifférent à ses proies. Les peuples tyrannisés et pillés seront de plus en plus amenés à demander, au contraire : « Laissez-nous la paix ! Laissez-nous le fric ! Laissez-nous l'Afrique ! » - FXV]



« En tant que Président de la commission de la Défense nationale et des Forces armées [...], je puis vous affirmer que la France n'a pas à rougir des actions qu'elle entreprend en stationnant chaque année plusieurs milliers de soldats en Afrique et en envoyant, quand la situation humanitaire ou politique l'exige, des renforts sur place. Ces milliers de soldats participent, en prenant plus de risques que quiconque, à la démocratisation effective du continent africain. » (Idem)

[C'est inouï comme ces forces stationnées ou expédiées ont contribué à la démocratisation du Congo, de Djibouti ou du Rwanda. Il est vrai aussi que Guy Teissier préside l'une des seules commissions parlementaires de la Défense dans les pays démocratiques qui refuse de contrôler ou superviser les services secrets. Il n'est donc peut-être pas très renseigné sur ce que font ces services pour prolonger les dictatures françafricaines.]

« La démocratie en Afrique est pour moi comparable à une fleur qu'on ne fera pas pousser plus vite en tirant dessus. » (Idem)

[On nous pardonnera, mais, vu le contexte, nous avons à première lecture compris de travers le mot « tirant » : on a pensé à la canonniers ou au FAMAS. Nous sommes bien sûr sensibles à la lenteur des évolutions historiques, mais qui, sinon la Françafrique, a installé les tyrans verrouilleurs de démocratie évoqués plus haut ? Qui a recouvert la fleur d'une chape de plomb ?

Pourquoi avons-nous décidé de lancer une campagne contre le soutien de Paris aux dictateurs françafricains ? Parce que trop de démocrates des pays accablés sont venus nous dire qu'ils étaient à bout, qu'ils n'en pouvaient plus de se faire matraquer et torturer par les amis de l'Élysée et de l'UMP.

Un seul exemple : le criminel Déby, dont le ministre Darcos a dit en notre nom qu'il avait été « démocratiquement élu par deux fois », a décidé d'instituer une Commission électorale nationale indépendante (CENI) - vieille revendication des démocrates. Une loi a été votée à cet effet, par une Assemblée nationale issue d'élections complètement truquées, où le parti de Déby dispose de trois quarts des sièges. Cette Assemblée va désigner 15 membres de la CENI, Déby 13 autres, et il y aura 3 places pour les partis sans député. C'est cette "CENI" totalement dépendante qui va superviser la qualité démocratique des prochains scrutins ! - FXV]

Mondialisation

« [La recherche publique est] productrice d'une connaissance scientifique [qui] est un bien public dont personne n'a l'apanage. » (Comité d'initiative et de proposition [CIP], exprimant les revendications d'une grande partie des chercheurs français. Extrait de la synthèse des propositions des multiples assemblées de chercheurs, dans la perspective d'états généraux de la recherche. Cité par *Libération* du 15/09).

[Le bien public mondial "connaissance", diffusé par l'Université, a été l'une des sources de la prospérité européenne au Moyen-Âge. C'est un bien central, dont le caractère public favorise l'essor. Il est mis en cause aujourd'hui avec le brevetage systématique de l'intelligence informatique (logiciels), des médicaments, et même du vivant. L'un des animateurs du CIP, Édouard Brézin, ne cache pas que cette affirmation provient notamment de la colère de certains biologistes contre les tentatives de brevets du génome humain. - FXV]

Xénophobie

« J'ai mesuré à quel point les phénomènes de l'immigration ou des réseaux criminels pouvaient être traités avec davantage d'efficacité si nous étions en mesure d'instaurer une relation de solidarité avec les pays touchés par les mêmes fléaux. » (Dominique de VILLEPIN, *Le requin et la mouette*, Introduction publiée en « bonnes feuilles » par *Le Monde*, 09/09).

[Au milieu d'un océan sirupeux, cette rude perle xénophobe issue des profondeurs où se cache le monstre de la sincérité. Ainsi l'immigration serait-elle un « fléau » ? On ne la réduit même pas à sa version dite « clandestine », qui masquerait tant soit peu la crudité du propos et on la met sur le même plan que les « réseaux criminels ». Qu'en pensent les migrants qui ont envahi naguère, sans l'autorisation des autochtones, l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Argentine, le Canada, les États-Unis, fuyant la faim, la pauvreté ou la persécution ? Et l'auteur conclut, lyrique, son introduction : « Oui une nouvelle fraternité est possible ». - Odile Tobner]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrrique

La Lettre du Continent, Henri Bentegeat en avion présidentiel à Abidjan, 02/09 : « Très proche de Jacques Chirac, [le chef d'état-major de l'armée française (CEMA)] Henri Bentegeat [...] souhaiterait un changement de statut du CEMA, l'érigeant en vrai vice-ministre de la défense avec un pouvoir décisionnaire. »

[Que le CEMA prenne le taxi présidentiel pour aller à Abidjan ne met pas la République en danger. Qu'il prenne la limousine de Chirac pour s'installer au ministère de la Défense « avec pouvoir décisionnaire », si. Veillons au salut de l'empire... Oh, pardon, de la République ! - SC]

Témoignage chrétien, *Le Congo-Brazzaville sous haute pression (II). Les mauvais gages des banques françaises*, 16/09 (Henrik LINDELL) : « Le Congo-Brazzaville serait le pays le plus endetté au monde *per capita*. 70 % de ses habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté. [...] Les régimes successifs de Denis Sassou Nguesso et Pascal Lissouba (1992 à 1997) ont investi l'essentiel de leurs emprunts à tout, sauf à développer le pays, par exemple à faire la guerre. [...] Selon Global Witness [...], 250 millions de dollars disparaissent chaque année sans explication. Soit un tiers des revenus dégagés du pétrole. [...] »

Pourquoi certains créanciers persistent-ils à prêter de l'argent à un État dont tout le monde sait qu'il est surendetté. [...] La partie publique [de la dette], due à des pays ou à des institutions

officielles, est la plus connue : un peu plus de 6 milliards d'euros [...]. Le vrai problème, [... c'est] le déficit [... creusé par] la dette dite privée [...], officiellement estimée à 1,1 milliards d'euros. Les créances privées ont trois spécificités : [...] elles sont difficiles à faire annuler, les acteurs privés ne donnant pas dans la charité. [...] L'emprunt privé n'est pas soumis à des conditions pour son utilisation. [...] Mais sa plus grande originalité réside dans la sécurité qu'elle offre aux créanciers. Il s'agit en effet, dans la majorité des cas, d'emprunts gagés sur la vente future de pétrole. [...]

Sassou et Lissouba y ont eu un recours massif. Leur premier créancier fut [...] Elf [...], qui prêtait de l'argent via sa propre banque Fiba en pratiquant un taux d'intérêt très élevé. [...] Ces dettes [...] servent à financer n'importe quoi : [...] un hôtel particulier à Paris, [...] des achats d'armes [...]. D'après le FMI, 75 % des emprunts contractés entre 1995 et 2000 étaient gagés sur le pétrole ! [...] Le FMI proscrit formellement cette pratique. Depuis 2001, les autorités promettent de ne plus y avoir aucun recours.

Mais les créanciers privés ne peuvent qu'inciter les autorités à s'endetter ainsi. Grâce aux livraisons de pétrole [...] sur le marché mondial [...], ils sont sûrs d'être payés. [...] Les plus grands créanciers sont... nos bonnes vieilles banques françaises. Les noms de BNP-Paribas et Société générale reviennent systématiquement. L'État congolais [...] doit, selon nos calculs, au moins 400 millions d'euros à nos banques ! [...]



La Société générale et BNP-Paribas n'ont cependant pas transféré l'argent prêté [...] au gouvernement, mais à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), [...] fondée en 1998 grâce à un crédit de la Banque mondiale [...]. L'argent s'est-il évaporé ? Certains n'hésitent pas à faire le lien, familial, entre le PDG, Bruno Itoua, et celui qui l'a nommé, le président Sassou. En novembre 2003, un journaliste du courageux hebdomadaire congolais *L'Observateur* a fait allusion à la "famille" [...] en insistant sur le gaspillage et le salaire d'Itoua (115 000 euros par mois). [...] L'hebdomadaire a été condamné à une très lourde amende qui menace son existence. Et pourtant, la réalité est là : le président Sassou pratique le népotisme à outrance. Les secteurs-clés de l'économie sont dirigés par les membres de sa famille¹. [...]

Des membres de l'administration congolaise, remontés contre une "gestion trop familiale", nous ont donné des documents surprenants. [...] Une lettre rédigée par les services juridiques de BNP-Paribas [...] concerne deux "prépaiements d'exportation de pétrole brut". Le premier, en faveur de la SNPC, en juillet 2002, porte sur 70 millions de dollars. Le deuxième, signé en septembre 2002, s'élève à 80 millions de dollars. [...] Dans la lettre [...], il est demandé à son destinataire, un huissier de justice, "de veiller particulièrement à ce que ces documents restent confidentiels et de rappeler à vos clients le devoir de discrétion qui leur incombe". [...]

Autre exemple. Un prêt a été accordé à la SNPC en juin 2000 via l'intermédiaire de la Société générale, [...] pour la coquette somme de 200 millions de dollars. [...] La banque et le prêteur [dont le journaliste n'a pas obtenu le nom] ont touché plus de 6 millions de dollars [...] pour quelques exercices d'écriture !

La Société générale possède cependant ses propres créances à l'égard du Congo. Selon Global Witness, elle aurait prêté 233 millions de dollars contre des revenus pétroliers en 2002 [... et], la même année, [...] aurait aussi accepté de renégocier un autre emprunt de 250 millions de dollars. [...] En 2002, année électorale, [...] l'élection avait été précédée par des dépenses faramineuses de communication. [...] Des chiffres publics concernant "l'affectation des produits nets 2002 des cargaisons SNPC", on apprend que 88 millions de dollars sont allés au trésor public et 234 millions vers les banques (à peu près équitablement entre la Société générale, BNP-Paribas et [le trader] RMB-Vitol). 27 % pour l'État congolais, 73 % pour les banques : pas de commentaire ! [...] Les dettes gagées sont remboursées. Les Congolais n'ont que leurs yeux pour pleurer. »

[Pas besoin de commentaire, en effet ! Henrik Lindell est depuis 7 ans l'un des très rares journalistes à enquêter sur la "gestion" française du Congo-Brazzaville.

Les médias pro-Sassou ont très mal pris cet article : Lindell aurait été « victime d'une opération de désinformation bien montée au cours de son séjour au Congo ». L'encenseur Jean-Paul Pigasse dénonce, dans Les dépêches de Brazzaville (21/09), « la machination [...] politique » « de hauts responsables de la hiérarchie catholique locale », qui ont eu le tort de demander que l'argent du pétrole aille dans le budget de l'État. Il ajoute, dans une dénonciation en miroir (quand on sait les nettoyages ethniques déclenchés par Sassou), que ces responsables feraient preuve d'une « dérive ethniciste » qui inquiète le Vatican - où Pigasse, très proche de l'Opus Dei, a sûrement ses entrées. L'ethnicisme reconnaîtra les siens... - FXV]

1. Henrik Lindell détaille dans une infographie une partie de cette captation des ressources du pays par l'épouse, la fille Édith, épouse Bongo, les fils et les neveux. Sur Internet circule une liste interminable des entreprises et immeubles congolais que se serait appropriés la « famille ». Il faudrait vérifier un à un les éléments ainsi livrés, qui peuvent être vrais (la fortune du clan a de moins en moins de bornes) ou le fruit d'une manipulation, mêlant le vrai et le faux pour discréditer ceux qui utiliseraient cette liste sans précaution (le régime est de longue date accoutumé à ce genre de manipulation). À suivre...

Le Monde Diplomatique, *La grande fatigue des Ivoiriens*. 09/2004 (Colette BRAECKMAN) : « Face à la rue qui gronde, le chef de l'État recourt à la tactique bien connue du "moi ou le chaos", se présentant comme le seul à pouvoir faire rentrer les démons dans leur boîte. Mais, malgré ses talents politiques, ne risque-t-il pas d'être dépassé par ses propres extrémistes, désormais aveuglés par la haine identitaire, comme le fut naguère un certain Juvénal Habyarimana ?

Le président Gbagbo joue aussi sur l'usure, et cette partie-là semble plus facile, car les rebelles s'essouffent, les soutiens dont ils bénéficient s'amenuisent et des dissensions apparaissent entre leurs chefs. Le président utilise aussi la carte internationale : lui qui a évolué dans le sillage du parti socialiste français, où il compte ses meilleurs amis, n'hésite pas à se rapprocher des États-Unis, qui lui accordent une aide très généreuse sous couvert des fonds de lutte contre le sida prévus par le président Georges W. Bush. Il entretient aussi des liens avec les milieux religieux américains, séduits par sa foi et par son prédicateur préféré, le pasteur Koré. En outre par le biais de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad), il a veillé à se réconcilier avec la Libye, qui jusqu'alors soutenait le Burkina Faso.

Mais surtout, l'habile président, un animal politique-né, a utilisé son principal atout : les ressources du pays, qui, quoique affaiblies, assurent toujours ses arrières. De notoriété publique, les revenus de la filière café-cacao ont été utilisés pour renforcer l'armée et acheter des armes. C'est parce qu'il en savait trop sur ce sujet que le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer a été enlevé le 16 avril 2004, puis vraisemblablement assassiné. Dans la prison centrale d'Abidjan, nous avons rencontré deux détenus, anciens gardes du corps affectés à la présidence, qui assurent avoir vu un certain Tony Oulaï, pilote d'hélicoptère pour le président Gbagbo, enterrer le corps du journaliste quelque part du côté de l'autoroute du Nord...

Le président a aussi veillé à se réconcilier avec la France sur un point essentiel : celui des intérêts économiques. Même s'ils se sont désengagés de la production proprement dite (Bolloré a abandonné la filière cacao), plus que jamais les grands groupes français contrôlent les flux : transport, eau, électricité, voies de communication.

Ainsi, la concession d'accès à l'eau potable a été confiée, jusqu'en 2007, à la société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (Sodeci), dont le chiffre d'affaires se monte à 49 milliards de francs CFA [75 millions d'euros], Saur [filiale du groupe Bouygues] détenant 47 % du capital. L'électricité jusqu'en 2005, revient à la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) dont le chiffre d'affaires atteint 201 milliards de francs CFA (306 millions d'euros), Saur et EDF détenant 51 % du capital. La téléphonie mobile (1,4 millions d'abonnés) est attribuée à Orange [France Télécom] et Télécél [filiale du groupe égyptien Orascom], tandis que les téléphones fixes sont concédés à France Cable radio [France Télécom], à raison de 51 %.

D'autres contrats vont s'ajouter à cette manne. Le terminal conteneur du port d'Abidjan (15 millions de tonnes par an) sera confié à Bouygues [en fait il s'agit du groupe Bolloré]. Le déménagement vers Yamoussoukro en 2004 et 2005 de certains bâtiments officiels, comme le palais présidentiel ou la maison des députés (avec un coût de 500 milliards de francs CFA), profitera pour moitié à des intérêts français. Commentant ces données un très haut cadre ivoirien conclut : "Croyant en la mondialisation, nous avions voulu diversifier nos partenaires, ouvrir nos marchés. Mais nous avons été obligés de suspendre la décolonisation de notre économie. Le fusil sur la tempe, nous avons dû marquer un temps d'arrêt." »

[Si nous citons longuement cette partie d'un article très dense de Colette Braeckman, c'est qu'elle nous rappelle quelques facteurs-clés de la



situation actuelle en Côte d'Ivoire, notamment le risque de dérive génocidaire, et certains intérêts ou enjeux économiques sous-jacents (cf. Billets n° 108, Paris pas blanc). À une période où l'on parle de lutter contre les prédatons économiques que subissent les pays en développement et où l'on dénonce une mondialisation réfutant les droits de l'Homme, « le fusil sur la tempe » évoqué par un officiel ivoirien est significatif de la persistance des méthodes francophones.

En même temps, le choix stratégique opéré dans ces circonstances par le régime de Gbagbo est révélateur des priorités de ce régime : un pouvoir ressourcé dans la xénophobie et le contrôle des rentes du cacao et du café plutôt que la décolonisation économique. Guy-André Kieffer, ce journaliste franco-canadien qui avait d'abord manifesté de la sympathie pour la volonté affichée de décolonisation économique, a payé de sa vie de s'être mis à enquêter sur l'usage de ces rentes. – Olivier Guilbaud]

24 heures (Abidjan), *Présidentielle 2005 : la France fait son choix*, 08/09 (A. SANGARÉ) : « Simon Michel, [...] premier conseiller de l'ambassade de France [à Abidjan, a fait l'intérim de l'ambassadeur Gildas Le Lidec, parti plusieurs semaines en France. Le 3 septembre, il a reçu quelques députés du G7, le rassemblement des opposants à Laurent Gbagbo, membres de la] commission des Affaires étrangères. "Que se passera-t-il [...] si les projets de loi ne sont pas votés avant le 30 septembre comme l'a prévu la feuille de route [des accords] d'Accra III et que les ex-rebelles refusent de désarmer le 15 octobre ?", s'interroge [...] un député.

"Il n'y a pas de doute. Ils y seront contraints. Nous avons les moyens. Nous avons fini d'occuper tous les points stratégiques. Dans tous les cas, ces gens ne représentent plus rien. Nos rapports sont clairs là-dessus. Nous savons tout d'eux." [...] Pour lui et ses supérieurs, le choix est désormais clair, la France envisage, ni plus ni moins, de soutenir Laurent Gbagbo, "le seul" à leurs yeux "à même de mieux défendre les intérêts français en Côte d'Ivoire". [...] De Bédié, il dira qu'il ne représente plus grand chose, endormi qu'il est dans son village. [...] De Ouattara, coincé dans son exil "français", il soutiendra qu'il est inoffensif. Même s'il était candidat, il ne sera pas en mesure de ramener la paix. Quant aux Forces nouvelles, il en donne une opinion exécutable : "Elles sont en déliquescence. Beaucoup sont devenus des bandits de grand chemin. [...]"

Au sortir d'une telle rencontre, il est loisible d'imaginer la mine des députés "convoqués". La plupart d'entre eux en ont été choqués. La pression qu'exerce en ce moment les diplomates français en poste à Abidjan sur les élus du groupe des 7 (G7) semble trahir, si c'était un secret, la volonté de la France de rester seul maître à bord du navire Ivoire, en dépit du récent accord signé à Accra sous la houlette de l'ONU et de l'Union africaine et baptisé Accra III. [...]

Que faut-il retenir de tout ce charivari politico-diplomatique ? Essentiellement que la France, après avoir fermé les yeux sur le

coup du 19 septembre 2002 contre Laurent Gbagbo, après avoir suscité et organisé la table ronde de Linas-Marcoussis, après avoir préparé avec force conviction le rendez-vous d'Accra III, inspirant, dans une discrétion feinte, certaines des principales résolutions, que la France, donc, à force de tergiverser, de changer d'allié au gré des circonstances, s'embrouille. [...] La démarche française laisse perplexe et agace la classe politique ivoirienne dans son ensemble. Toutes les sensibilités confondues. Cela entraîne forcément des quiproquos, développe de profonds ressentiments dans tous les camps et peut provoquer de nouvelles déchirures. »

[Cet article est à prendre au sérieux, 24 heures étant l'un des meilleurs médias d'Abidjan. Sans préjuger du fond du discours, on observera d'abord la morgue néocoloniale du conseiller Michel. Ainsi, la France se veut seul pilote de la Côte d'Ivoire, mais un pilote sans cap : l'Élysée est à la remorque des alliances fluctuantes des grandes entreprises françaises en Côte d'Ivoire - lesquelles misent désormais sur Gbagbo et son contrôle milicien de la rue abidjanaise après avoir, pour plusieurs d'entre elles, souhaité son renversement. Les députés ivoiriens se disent choqués, la classe politique est agacée. Et si cet agacement devenait plus fort que sa désunion, lui permettant enfin, « toutes tendances confondues », de reprendre la barre du navire Ivoire, encore et toujours néocolonisé ? – FXV]

Mondialisation

Le Canard Enchaîné, 28/07 : « On savait déjà que les montagnes de poulets congelés que l'Europe, la France en tête [au Cameroun : l'Espagne et la Belgique], exporte en Afrique mettent sur la paille les éleveurs locaux (950 FCFA pour le poulet européen contre 2 200 FCFA la volaille du cru). Voilà qu'on découvre que ces "poulets export", élevés à vitesse grand V (35 jours au lieu de 45 pour le poulet industriel standard), sont souvent de vrais bouillons de culture quand ils arrivent dans l'assiette du consommateur. Une récente enquête menée par le centre Pasteur de Yaoundé sur les marchés du Cameroun (où les importations poulets congelés européens ont fait un bond de 300 % depuis 1997) révèle que 83,5 % des morceaux de poulets analysés sont "impropres à la consommation", parce que bourrés de microbes, ou de bactéries comme les salmonelles. Il faut dire que le poulet congelé, qui suppose un respect scrupuleux de la chaîne du froid, n'est pas vraiment le produit le mieux adapté au parc de congélateurs en Afrique. »

[Voilà de quoi alimenter les revendications internationales contre la globalo-malbouffe qui perd le Sud. Nous conseillons le livre blanc proposé par l'association camerounaise Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (<http://www.acdic.org>) : Poulets congelés, Danger de mort.]

Outre-mer et presse

Libération, *Barrage à l'investigation sur les chercheurs d'or en Guyane*, 24/09 : « "Journaliste outrecaidant", "vous écrivez constamment des articles déplaisants sur les services préfectoraux... surtout sur le dossier de l'orpaillage" : quel journaliste n'a pas rêvé de porter assez bien la plume dans la plaie pour s'attirer de tels qualificatifs ? Pourtant, Frédéric Farine - correspondant en Guyane de rfi.fr et de *La Croix*, collaborateur régulier de RFO - se serait bien passé de la publicité dont l'a honoré, la semaine dernière, Daniel Josserand-Jaillet, directeur de cabinet du préfet de la Guyane. Car ses propos étaient assortis de l'interdiction pour le journaliste d'accompagner samedi [18/09] dans la forêt guyanaise la ministre de l'Outre-mer, Brigitte Girardin, sur une opération de lutte contre les chercheurs d'or clandestins. [...]

"Mandaté par le site de RFI, notre confrère s'est vu refuser l'accès à l'hélicoptère de l'armée qui doit emmener la presse

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.



locale vers les lieux clandestins où se déroule l'opération", dénonce, aussitôt après avoir appris le refus d'accréditation, le Club de la presse de Guyane. [...] Des membres du collectif orpaillage d'Attacj auraient entendu le préfet Ange Mancini avancer qu'"il n'y avait plus de place dans l'hélico, il fallait laisser la place aux journalistes qui n'avaient jamais écrit sur la Guyane".

Samedi à Saint-Georges de l'Oyapock, alors que la délégation ministérielle et les journalistes s'apprêtent à embarquer, Frédéric Farine arrive. "Le chef de gendarmerie avait ordre de m'empêcher de monter dans l'hélico, raconte-t-il. Je n'ai pas forcé le barrage mais j'ai fait une interview de Brigitte Girardin sur l'orpaillage."

La discrimination, Frédéric Farine dit en souffrir depuis 2001 et la publication de la première de ses enquêtes sur l'orpaillage clandestin. Un fléau contre lequel le conseil régional de Guyane a demandé au gouvernement, le 30 juin, un plan d'urgence afin de sauvegarder l'environnement, la sécurité intérieure et la santé. On estime que 10 000 clandestins travaillent sur des camps d'orpaillage clandestin et que 5 à 10 tonnes de mercure sont rejetées par les chercheurs d'or chaque année, contaminant l'air, les sols et les rivières. "Ces derniers temps, j'ai senti que les portes des administrations se fermaient, alors que les élus, les hommes et femmes politiques, les orpailleurs acceptent tous de me parler", constate Frédéric Farine.

[...] L'enquête qu'il a consacrée cet été au trafic de cartes de séjour à la préfecture (affaire qui a valu à deux hauts responsables d'être mis en garde à vue pour corruption, aide aux séjours irréguliers, faux documents et proxénétisme) n'a probablement pas amélioré sa réputation. La preuve : à un journaliste qui protestait vendredi contre l'éviction annoncée de Farine, le directeur de cabinet du préfet a lâché : "Maintenant, c'est l'ensemble des services de l'Etat contre Farine." »

[La jurisprudence du patron de presse Dassault fait florès, s'agissant de bloquer les « informations qui font plus de mal que de bien. Le risque étant de mettre en péril des intérêts commerciaux ou industriels de notre pays » (Canard enchaîné, 08/09). Quoique l'or de Guyane semble être un assortiment plus politico-militaire qu'industriel (cf. Billets n° 119, Voir)... Libération du 24/09 évoque de son côté une jurisprudence Bompard, lequel, en tant que « maire Front national d'Orange [...], refuse depuis avril 2003 de livrer la moindre information municipale aux journalistes de La Provence. »

Ce procédé de censure directe est maladroit : Dassault n'avait aucune chance d'empêcher l'interview par la concurrence du dénommé Wang sur l'affaire des frégates de Taiwan, et s'y est ajoutée une contre-publicité tapageuse, notamment contre Le Figaro. La préfecture de Guyane nous a maintenant convaincus que cette « opération de lutte » contre l'orpaillage clandestin est de la poudre aux yeux éberlués des plus "timides" des journalistes... ceux "qui n'avaient jamais écrit sur la Guyane", et reflèteront à la lettre le dossier de presse officiel de l'opération. On note que le conseil régional de Guyane aura attendu plus de quatre ans après que ce scandale ait éclaté (le fléau est apparu en 1992) pour demander un « plan d'urgence ». Farine a également titillé de puissants intérêts (d'autres... ou les mêmes ?) avec des articles incisifs sur le projet de Parc national de la Guyane...

« L'ensemble des services de l'État » prend ici le relais d'une persécution au moment où les mafias qui l'ont initiée semblent gênées par des procédures judiciaires, les juges n'étant pas toujours alignés sur les intérêts supérieurs de la gendarmerie (cf. les péripéties du jugement du gendarme Olivier Renaud in Billets n° 118 Salves, n° 120 Bon point, n° 123 Fausse Note). Le patron orpailleur Jean Bena avait violemment agressé le journaliste le 14 mai 2003. Les policiers en civil qui ont mis fin à l'altercation n'ont pas jugé utile de procéder à une comparution immédiate, qui aurait validé le flagrant délit. Du coup (sans jeu de mot), la procédure s'est alourdie. De nouvelles pressions et violences ont eu lieu au tribunal. Comme tout regard extérieur est gênant, les gangs chassent également des équipes du CNRS (Libération, 29/06, En Guyane, les chercheurs d'or s'en prennent aux chercheurs).

Pourra-t-on faire confiance aux autorités pour sanctionner comme il se doit les « hauts responsables » de la préfecture impliqués dans le proxénétisme ? Outre-mer, autres mœurs. - Pierre Caminade]

LIRE

Virginie Mouanda, **Au soleil noir du Cabinda**, (réédition) Transbordeurs. Lire dans *Billets* n° 110, notre critique de l'édition originale sous le titre *Les Ames de la Forêt*, Éd. des Écrivains, 2002.

Guillaume Olivier L'aide publique au développement Un outil à réinventer

Éd. Charles Léopold Mayer, mars 2004, 182 p.,
16 € franco de port à Survie
Avec la contribution de Saïdou Sidibé
Préface de François-Xavier Verschave

La mondialisation s'accélère et l'on peut aujourd'hui constater que les mécanismes économiques et financiers ont laissé sur la touche des populations entières. L'aide publique au développement ne semble pas avoir rempli ses missions et n'a pas permis d'atténuer les déséquilibres Nord/Sud. En s'appuyant sur l'analyse approfondie des chiffres et de ce qui existe en matière d'aide publique au développement, Guillaume Olivier, acteur de terrain et spécialiste, en dresse un bilan parfois inquiétant mais jamais pessimiste. Le constat de l'insuffisance et de l'inadaptation de l'aide publique au développement débouche sur une série de propositions : respect des droits élémentaires inscrits dans les chartes internationales – à la vie, aux soins, à l'éducation, organisation de l'accès de tous à ces biens, construction d'une nouvelle solidarité internationale... autant de nouvelles priorités pour l'aide publique au développement.

François-Xavier Verschave De la Françafrique à la mafiafrrique

Éd. Tribord, octobre 2004, 3,00 € franco de port à Survie

Ce petit livre est tiré d'une conférence-débat de 3 heures avec des étudiants n'ayant aucune idée des thèmes abordés depuis 11 ans dans ces *Billets* : la Françafrique, la mondialisation de la criminalité économique et politique (paradis fiscaux, instrumentalisation de l'ethnisme et de la terreur), la revendication de biens publics mondiaux, etc. De style oral, avec à la fin une série de questions et de réponses, l'ouvrage permet une entrée aisée dans tous ces enjeux auxquels l'association Survie a résolu de se confronter.

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Pierre Caminade (PC), Sharon Courtoux (SC), Olivier Guilbaud (OG), Christian Loubier (CL), Sisulu Mandjou Sory (SMS), Victor Sègre (VS), Odile Tobner (OT).

Ont aussi participé : Jacques Cartis, François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.

Abonnements : Joseph Demeulemeester.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris – Commission
paritaire n° 76019 – Dépôt légal : octobre 2004 – ISSN 1155-1666

Imprimé par nos soins –

Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€)

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –

http://www.survie-france.org – survie@wanadoo.fr